



HAL
open science

Tiliaies de pente et Chênaies pubescentes de la RN du Bois du Parc

Ombeline Ménard

► **To cite this version:**

Ombeline Ménard. Tiliaies de pente et Chênaies pubescentes de la RN du Bois du Parc. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2018, 18 p. mnhn-04646138

HAL Id: mnhn-04646138

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04646138v1>


Submitted on 12 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab



Tiliaies de pente et Chênaies pubescentes de la RN du Bois du Parc

Précisions
syntaxonomiques et
cartographiques

SENSIBILISER



CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN



Tiliaies de pente et Chênaies pubescentes de la Réserve Naturelle du Bois du Parc (Mailly- le-Château, 89)

Précisions syntaxonomiques et cartographiques

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national,
du Bassin parisien, délégation Bourgogne, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Olivier Bardet, Responsable de la délégation Bourgogne
CBN du Bassin Parisien – délégation Bourgogne
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 Saint-Brissson
Tel. : 03.86.78.79.60 – E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Ombeline Ménard,
Rédaction et mise en page : Ombeline Ménard
Cartographie : Ombeline Ménard
Gestion des données, analyse : Ombeline Ménard
Relecture : Olivier Bardet, Gaël Causse
Saisie des données : Ombeline Ménard

Le partenaire de cette étude est :
CEN Bourgogne - antenne Yonne
9bis rue de l'Hôpital 89200 AVALLON
Tél : 03 45 02 75 84



Référence à utiliser

Ménard O. 2018 – Tiliaies de pente et Chênaies pubescentes de la Réserve Naturelle du Bois du Parc. CBN du Bassin parisien. Paris. 18 p.

Crédit photo

Photo de couverture : M. Jouve - CEN Bourgogne



Sommaire

Introduction	4
Partie 1 Données phytosociologiques	5
1.1 Les Tiliaies de pente	5
1.1.1 Identification du syntaxon phytosociologique	5
1.1.2 Description succincte de l'habitat	7
1.1.3 Répartition régionale du <i>Phyllitido - Aceretum</i>	7
1.2 Les Chênaies pubescentes	8
1.2.1 Identification du syntaxon phytosociologique	8
1.2.2 Description succincte de l'habitat	9
1.2.3 Répartition régionale du <i>Rubio - Quercetum</i>	9
1.3 Les Charmaies-Chênaies mésophiles	10
Partie 2 Répartition des habitats au sein de la RN	10
2.1 Localisation des tiliaies de pente	10
2.1.1 Degré de typicité	10
2.1.2 Parcelles cartographiées	10
2.2 Localisation des chênaies pubescentes	11
2.3 Différences entre les 2 campagnes de cartographie	12
2.4 Couches d'information géographique	13
Partie 3 Bibliographie et Annexes	14

Résumé

Le CBN Bassin parisien a réalisé pour le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, une étude phytosociologique et cartographique de deux types forestiers sur l'emprise de la Réserve Naturelle du Bois du Parc (Mailly-le-Château, Yonne). Ces forêts sont les Tiliaies de pente (habitat N2000 9180 et déterminant Znieff) et les Chênaies pubescentes (habitat déterminant Znieff pour la Bourgogne). L'analyse phytosociologique indique que les forêts de pente relèvent du *Polysticho - Aceretum* (*Tilio platyphylli - Acerion*) malgré leur manque de typicité floristique. Elles occupent le versant nord de la Réserve ainsi qu'un vallon situé au sud-est. Les chênaies pubescentes sont à rapporter au *Rubio - Quercetum* (*Quercion pubescenti-petraeae*), elles sont assez communes dans l'Yonne et sont présentes dans la Réserve tout le long du rebord de la falaise.

Mots Clés

Réserve Naturelle du Bois du Parc, Mailly-le-Château, Tiliaie de pente, Chênaie pubescente, N2000 9180, *Quercion pubescenti-petraeae*, *Rubio peregrinae - Quercetum pubescentis* Rameau 1974, *Tilio - Acerion*, *Phyllitido scolopendrii - Aceretum pseudoplatani* Moor 1952.

Introduction

Le Conservatoire d'espaces naturels a souhaité que le CBN Bassin parisien cartographie de manière précise les habitats d'intérêt que sont les Tiliaies de pente (N2000 9180, dét. Znieff) et les Chênaies pubescentes (dét. Znieff) sur le site de la Réserve Naturelle du Bois du Parc à Mailly-le-Château.

Le CBN Bassin parisien a fait une journée de terrain, le 27 juillet 2018, afin de réaliser la cartographie de ces végétations ainsi que plusieurs relevés phytosociologiques afin de préciser l'appartenance phytosociologique de ces deux types forestiers. Ont également été utilisées des données antérieures du CBNBP (relevés floristiques et phytosociologiques).

Ce rapport contient ainsi la description succincte des Tiliaies de pente et des Chênaies pubescentes présentes sur le site ainsi que leur situation dans le paysage régional, il est accompagné d'une cartographie sous SIG.

Partie 1 Données phytosociologiques

1.1 Les Tiliaies de pente

Les Tiliaies de pente sont d'intérêt patrimonial à l'échelle régionale, habitat déterminant Znieff, et européenne, sous le code 9180* « Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion* ». Elles sont considérées comme rares et leur surfaces d'occupation toujours réduites ajoutent encore à leur intérêt patrimonial.

1.1.1 Identification du syntaxon phytosociologique

Sur le site de la Réserve naturelle du Bois du Parc, il était nécessaire de préciser leur appartenance phytosociologique vis-à-vis des autres syntaxons régionaux, dans la mesure où leur situation géographique est à la charnière des domaines biogéographiques (climatiques) atlantique et continental.

La Bourgogne accueille deux alliances phytosociologiques de forêts de ravin, une atlantique à subatlantique, le *Dryopterido - Fraxinion*, et une d'affinité continentale, le *Tilio - Acerion*. C'est la comparaison des cortèges floristiques des différentes stations de forêts de ravin inventoriées par le CBNEP dans l'Yonne qui permet de trancher.

L'analyse du tableau phytosociologique de l'ensemble des relevés de forêts de ravin icaunaises (cf. Tab. 1) montre que la distinction entre l'association « continentale » et celle « atlantique », se fait sur la présence ou l'absence des taxons caractéristiques du *Dryopterido affinis - Fraxinetum* (*Polystichum setiferum*, *P. aculeatum*, *Dryopteris affinis*) ; l'association du *Phyllitido scolopendrii - Aceretum* étant distinguée « négativement ».

Les relevés de forêts de pente de la RN Bois du Parc (relevés For-10 et For-11) sont donc attribués au *Phyllitido - Aceretum* et relèvent ainsi du code N2000 décliné 9180*-4 « Érablaies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers ».

1.1.2 Description succincte de l'habitat

Les Forêts de pente de la Réserve Naturelle du Bois du Parc se présentent surtout sous la forme de Tiliaies(-Charmaies), où les tilleuls voisinent avec le Charme, l'Érable champêtre ou le Frêne. La strate arbustive est variée et moyennement recouvrante, composée d'arbustes neutrophiles à calcicoles (*Cornus mas*, *Corylus avellana*, *Crataegus laevigata*, *Ligustrum vulgare*, *Lonicera xylosteum*, *Ulmus minor*) ainsi que d'un taxon submontagnard (*Ulmus glabra*). La strate herbacée est peu à moyennement recouvrante selon les secteurs et ne possède qu'une espèce caractéristique, *Asplenium scolopendrium*. Le reste du cortège est constitué essentiellement de taxons mésophiles du Carpino - Fagion (*Arum maculatum*, *Asarum europaeum*, *Hedera helix*, *Lamium galeobdolon*, *Mercurialis perennis*, *Rosa arvensis*..), avec une proportion de taxons vernaux et frais visibles seulement une partie de l'année (*Anemone nemorosa*, *Loncomelos pyrenaicus*, *Primula elatior*, *Ranunculus auricomus*, *Scilla bifolia*..). On observe que dans le contexte de la RN, les forêts de pente sont en limite d'aire de répartition et ainsi floristiquement appauvrie, notamment pour les taxons continentaux. Suite aux inventaires d'O. Bardet, on s'aperçoit également que la strate bryologique est elle aussi très appauvrie en taxons médioeuropéens et accueille même des taxons thermoatlantiques.

Elles prennent place dans des situations permettant l'expression d'une ambiance submontagnarde telles que le vallon et les pentes moyennes à fortes (10 à 25°) en exposition nord. Les sols sont composés d'une proportion variable de « gros blocs » avec autour de la terre fine plus ou moins chargée en éléments grossiers de plus petite taille.

1.1.3 Répartition régionale du *Phyllitido - Aceretum*

La réserve naturelle du Bois du Parc se situe dans la région naturelle « Vallées de l'Yonne et de la Cure » (PBBV). L'association *Phyllitido scolopendrii - Aceretum pseudoplatani* est également présente dans les régions naturelles icaunaises voisines « Plateau vézelien et du Beuvron » (PLBV) et « Plateau avallonnais » (PLBA). Elle reste rare en nombre de stations pour ce département et les stations de la RN du Bois du Parc font partie des plus occidentales.

Pour le reste de la Bourgogne, elle est également présente en Côte d'Or dans les régions naturelles suivantes : Auxois (AUXO), Plateau châtilonnais (PLBC), Montagne châtilonnaise (MCHA), Côte et arrière-Côte nord dijonnaise (COND) et Montagne d'Arrière Côte (MACO).

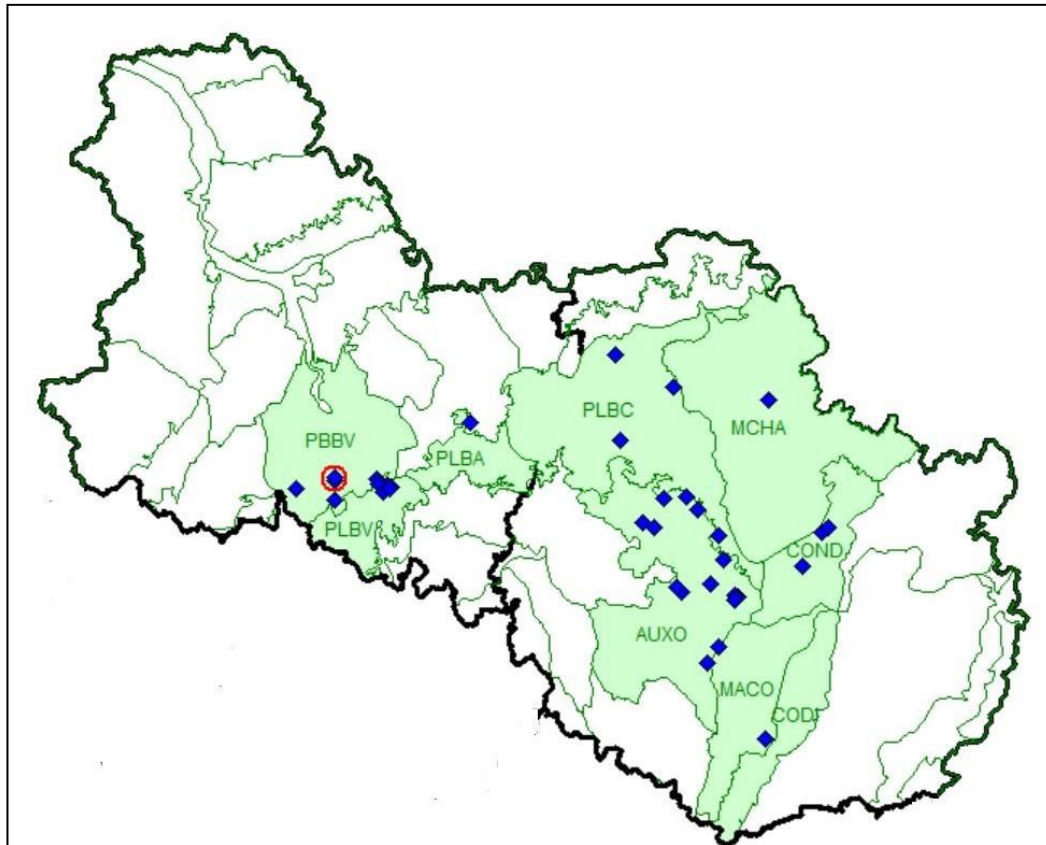


Fig.1 Régions naturelles de présence du *Phyllitido - Aceretum* et relevés du CBNBP en Côte d'Or et dans l'Yonne

1.2 Les Chênaies pubescentes

Les Chênaies pubescentes sont d'intérêt patrimonial à l'échelle régionale (habitat déterminant Znieff). Elles constituent un stade climacique typique des sols calcaires minces et si elles sont assez largement réparties dans les régions naturelles à soubassement calcaire, elles y occupent toujours des surfaces assez réduites.

1.2.1 Identification du syntaxon phytosociologique

Rameau, dans sa thèse de 1974, conclut à la présence d'un seul syntaxon pour l'ensemble des chênaies pubescentes de Bourgogne, le *Rubio peregrinae - Quercetum pubescentis*, pour lequel il décrit plusieurs variantes ; notamment une *typicum* et une « mésophile » (cf. 1.2.2).

La difficulté pour l'identification cet habitat est de ne pas le confondre avec d'autres, et notamment, les charmaies climaciques du *Carpinion betuli* ou des stades dynamiques de la Hêtraie du *Carpino - Fagion*.

Les critères diagnostiques principaux, permettant de les distinguer des boisements du *Carpinion betuli* et du *Carpino - Fagion*, sont :

- Aspect "chéatif" du boisement (faible hauteur, fûts tortueux) dominé par le Chêne pubescent accompagné ou non du Chêne sessile et de leur hybride (*Q. x streimeri*),
- Absence en strate haute d'individus de Hêtre (présence possible sous la forme de semis), ce qui indique le blocage dynamique, présence possible du Charme dans la variante mésophile,

- Sols plus ou moins superficiels, généralement riches en éléments grossiers et presque toujours en hauts de versants (exposition sud) ou en rebords de falaises ; dans des régions naturelles à climat doux et sec.

1.2.2 Description succincte de l'habitat

Les Chênaies pubescentes de la Réserve Naturelle du Bois du Parc se présentent sous la forme de boisements rabougris (arbres de faibles diamètre et hauteur et fûts plus ou moins tortueux) dominés par le Chêne pubescent et/ou son hybride avec le Chêne sessile (*Quercus x streimeri*). On y observe 2 sous-types physiologiques : un sous-type à strate arbustive très dense et riches en taxons du *Berberidion* (*Cornus mas*, *Juniperus communis*, *Prunus mahaleb*, *Viburnum lantana*...) et un sous-type à strate arbustive moins recouvrante et dominance des taxons herbacés des *Trifolio - Geranietea* (*Anthericum ramosum*, *Brachypodium pinnatum* Gr., *Geranium sanguineum*, *Rubia peregrina*, *Vincetoxicum hirundinaria*...). On distingue également la variante *typicum* (cf. 3.2 tab. 3, relevé For-19) et la variante mésophile (cf. 3.2 tab. 3, relevé For-20), accueillant des taxons plus mésophiles du *Carpino - Fagion* (*Arum maculatum*, *Carpinus betulus*, *Euphorbia amygdaloides*, *Melica uniflora*, *Rosa arvensis*...).

Elles prennent place principalement légèrement en arrière du bord de la falaise, formant une bande étroite sur sols minces.

1.2.3 Répartition régionale du *Rubio - Quercetum*

L'association du *Rubio - Quercetum* est assez largement répartie dans les régions naturelles calcaires bénéficiant d'un climat relativement sec, mais du fait de la spécificité de ses conditions stationnelles, elle occupe toujours des surfaces assez réduites (bandes étroites en hauts de versant ou en rebord de falaise). Elle est ainsi essentiellement présente sur l'ensemble de la "Côte bourguignonne" (Côte chalonnaise et mâconnaise, Côte dijonnaise) ainsi que dans les régions naturelles de l'Yonne et du nord de la Nièvre bénéficiant de microclimats secs (Auxerrois, Tonnerrois, Chablisien, Plateau vézelien et du Beuvron).

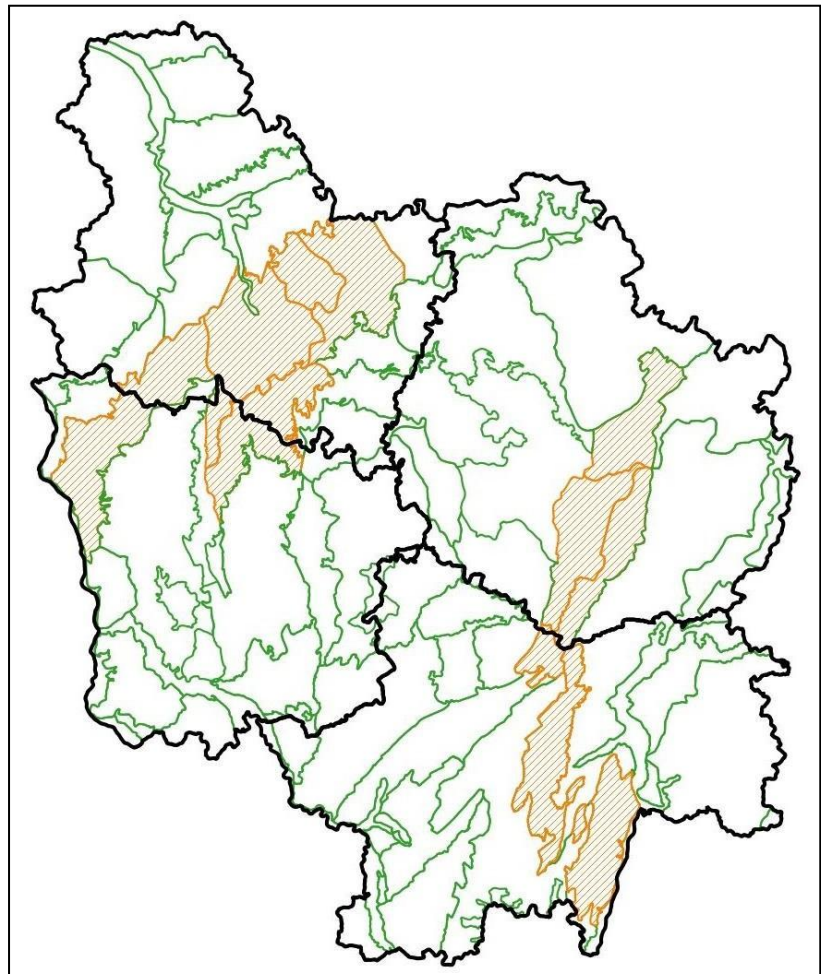


Fig. 2 Régions naturelles de présence du *Rubio - Quercetum*

1.3 Les Charmaies-Chênaies mésophiles

Le reste des boisements de la RN Bois du Parc sont à relier au *Carici flaccaae – Fagetum sylvaticae* (*Carpino – Fagion*). Cette association est présente sous différentes formes :

- Charmaie-Chênaie sessiliflores sur le plateau,
- Taillis de Noisetier, également sur le plateau (stade dynamique post-coupe),
- Charmaie-Chênaie-Erable sous la falaise (cf. Tab. 4 en Annexes), faisant la transition vers la Tiliaie de pente.

Partie 2 Répartition des habitats au sein de la RN

2.1 Localisation des tiliaies de pente

2.1.1 Degré de typicité

L'habitat n'étant pas ou peu typique sur le site de la RN du Bois du Parc, le CBN a choisi de présenter une cartographie mentionnant un « degré de typicité » pour chacune des parcelles cartographiées. On attribue à l'habitat « Tiliaie de pente » un degré de typicité 1 ou 2 en fonction de sa typicité floristique et stationnelle.

Le polygone est défini en typicité 1 quand la strate haute est dominée par le Tilleul (*Tilia platyphyllos*, *T. cordata* et leurs hybrides), que la strate herbacée comprend la Scolopendre et que le sol est constitué de blocs rocheux entourés de terre fine.

Quand la station est moins typique : strate haute dominée par le Charme, absence de la Scolopendre et/ou sols non typiques, le polygone est codé en typicité 2. Son rattachement à la forêt de pente se fait donc sur des « critères d'ambiance » de forêt de pente comme la forte hygrométrie, la présence d'éléments grossiers dans le sol.

2.1.2 Parcelles cartographiées

Le CBN a ainsi distingué deux parcelles de typicité 1 et deux parcelles de typicité 2 (cf. Fig. 3 et 4) pour lesquelles 3 relevés phytosociologiques sont disponibles (cf. 3.2).

Les parcelles de typicité 1 sont situées pour l'une sur le flanc nord du vallon d'orientation nord-est/sud-ouest (relevé For-10) et pour l'autre sur le versant nord de la Réserve (relevé For-11).

Les parcelles de typicité 2 sont : un polygone situé autour de la parcelle de typicité 1 du vallon, et englobant les deux versants pentus et un polygone linéaire situé le long du pied de falaise de part et d'autre du vallon. Le premier est en typicité 2 en raison du changement de type de sols (sols sans gros blocs rocheux) mais qui présente tout de même une « ambiance » similaire et vaut le coup d'être géré de la même manière. La parcelle de pied de falaise est en typicité 2 en raison d'une pente nettement moins forte et de la co-dominance du Tilleul avec du Charme mais qui présente tout de même des zones d'éboulis nettes.

La surface totale est d'environ 2,6 ha.

Fig. 3 : Répartition des parcelles et des relevés de Tiliaies de pente (Orthophoto)

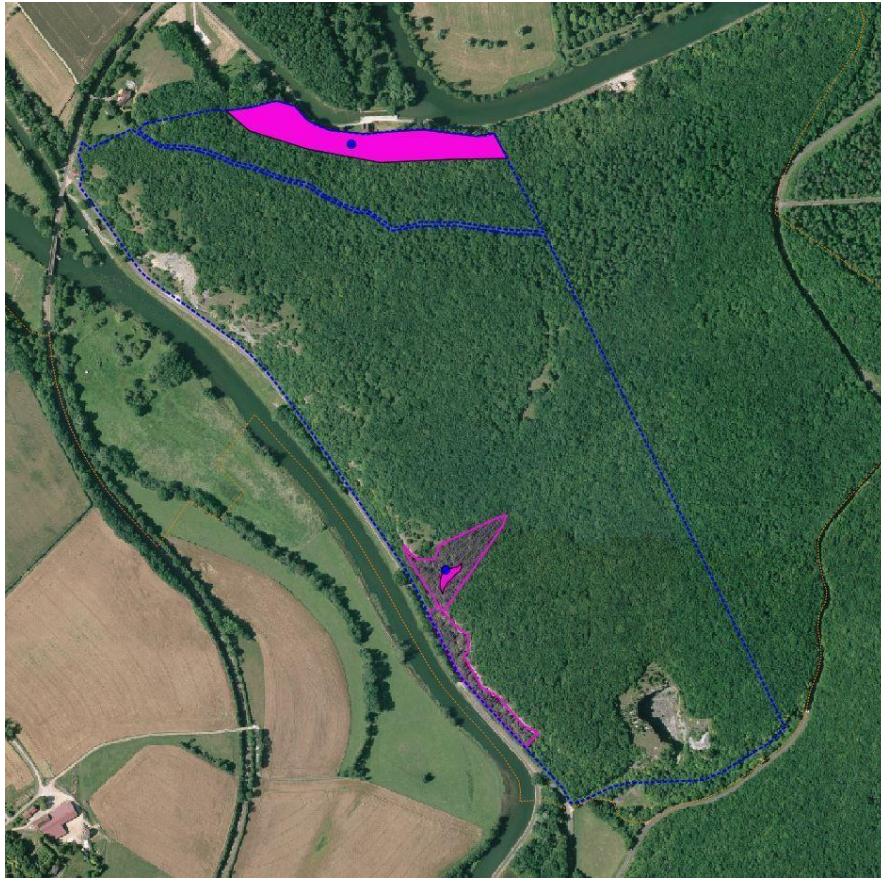
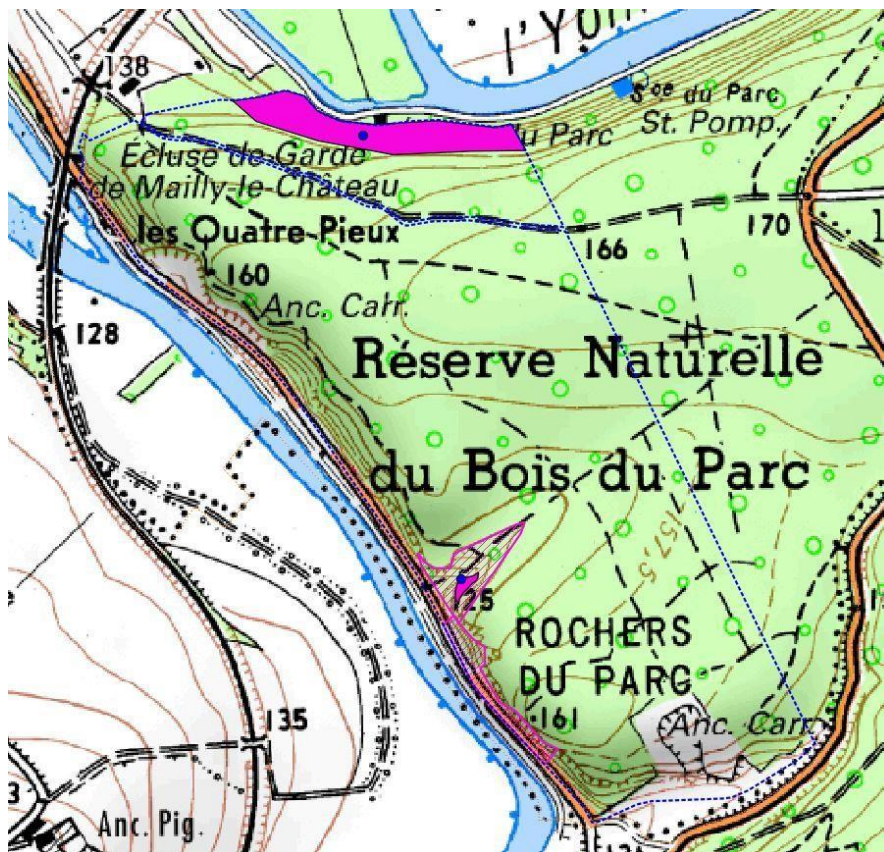


Fig. 4 : Répartition des parcelles et des relevés de Tiliaies de pente (Scan25)



2.2 Localisation des chênaies pubescentes

L'habitat « Chênaie pubescente » du site de la RN du Bois du Parc est assez homogène et ne nécessite pas l'élaboration d'un degré de typicité.

Le CBNBP a ainsi distingué 3 parcelles, 2 linéaires situées sur le long du rebord de la falaise au nord-ouest du vallon (relevé For-19) et 1 plus surfacique (relevé For-20) au sud-est du vallon. La limite de cette dernière parcelle est plus difficile à établir au contact de la Chênaie-Charmaie de plateau (*Carici flacca* - *Fagetum*) et se base sur les critères diagnostiques évoqués plus haut (cf. 1.2.1).

La surface totale est d'environ 2,9 ha.



Fig. 5 : Répartition des parcelles et relevés de Chênaies pubescentes (Orthophoto)

2.3 Différences entre les 2 campagnes de cartographie

La principale différence entre la précédente cartographie du site et celle du CBN, c'est la définition d'une parcelle de Tiliaie de pente en versant nord, absente sur la précédente cartographie et pourtant dominée par le Tilleul en strate haute et accueillant la Scolopendre.

Les autres différences sont plus limitées et concernent les surfaces de chênaies pubescentes :

- extension du linéaire de Chênaie pubescente à l'ensemble du rebord de falaise, au-nord-ouest du vallon,
- modification du polygone situé au sud du site : élargissement en direction du plateau (boisement rabougri peu susceptible d'évoluer vers une Charmaie ou une Hêtraie climacique) et suppression de la partie située en pied de falaise (relevé phytosociologique)

ne montrant aucune caractéristique du *Quercion pubescenti-petraeae* (cf. Tab. 4 en Annexes).

2.4 Couches d'information géographique

Les données cartographiques sont transmises sous la forme de 2 couches SIG au format .shp. Une couche concernant les polygones cartographiés, nommée « polygones_RN_2018 », comprenant les 7 polygones de Tiliaie de pente ou de Chênaies pubescentes, et plusieurs champs dont :

- champ « identifiant station » (tels que présents dans la base de données Habitats du CBNBP),
- champ « date d'observation »,
- champ « Code Corine » (41.4 ou 41.711),
- champ « Typicité » codé en 1 ou en 2 selon la typicité du polygone de Tiliaie de pente concerné.

La deuxième couche est celle des relevés phytosociologiques réalisés sur le site de la RN Bois du Parc, nommée « relevés_RN_2018 » et pourvue des champs :

- champ « identifiant relevé » (tels que présents dans la base de données Habitats du CBNBP),
- champ « date d'observation »,
- champ « identifiant rapport » (tels qu'indiqués dans les tableaux phytosociologiques),
- champ « Syntaxon » (sous forme simplifié),
- champ « Code Corine » (41.4, 41.711 ou 41.131).

Partie 3 Bibliographie et Annexes

3.1 Bibliographie

- ANONYME (2007) - Interprétation Manual of European Union Habitats - Eur 27. European Commission. DG Environment, Nature and Biodiversity, 142 p.
- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. & TOUFFET J. (2004). - Prodrome des végétations de France. Publ. Sc. Muséum, Coll. Patrimoines naturels, 61, 171 p.
- BARDET O., FEDOROFF E., CAUSSE G. & MORET J. (2008). - Atlas de la flore sauvage de Bourgogne. Biotope (Mèze), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 752 p.
- BENSETTITI F., RAMEAU J.C., CHEVALLIER H. (2001) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Habitats forestiers. Tome1. Vol 1. La Documentation Française. 339 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C. (2002). - Corine Biotopes. Version originale, Types d'habitats français. E.N.G.R.E.F. & A.T.E.N. 175 p.
- COLLAUD R. (2010). Contribution à l'étude des forêts hygrosclaphiles de ravins à affinités atlantiques en Franche-Comté. Nouv. arch. flore jura., 8 : 87-122.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (2017) - Référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP. Version du 22/05/2017. Base de données interne non publiée.
- MENARD O. (2015) - Connaissance des habitats critiques de Bourgogne : *Carpinion betuli* Issler 1931. CBNBP délégation Bourgogne, MNHN, Paris, 47 p.
- MENARD O. (2015) - Connaissance des habitats des ZNIEFF de Bourgogne. Plateau avallonnais et Plateau vézelien et du Beuvron (89). CBNBP, délégation Bourgogne-MNHN, 79 p.
- MENARD O. (2016) - Connaissance des habitats des ZNIEFF de Bourgogne. Donziais-Forterre et Vallées de l'Yonne et de la Cure (89). CBNBP, délégation Bourgogne-MNHN, 73 p.
- RAMEAU J.-C. (1974) - Essai de synthèse sur les groupements forestiers calcicoles de la Bourgogne et du sud de la Lorraine. Thèse présentée à la Faculté des Sciences et des Techniques de l'Université de Besançon, 191 p.
- RENAUX B., BOEUF R. & ROYER J.-M. (2011). - Trois associations végétales nouvelles des forêts du domaine médio-européen français : *Deschampsio cespitosae-Fagetum sylvaticae*, *Sorbo ariae-Quercetum petraeae* et *Carici brizoidis-Fraxinetum excelsioris*. Rev. For. Fr., 62 (3-4), 2010 : 281-292.
- ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C. & THEVENIN S. (2006) - Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Bull. Soc. Bot. Centre-ouest. Nouvelle Série. N.S. 25, 394 p.

3.2 Annexes

Tab. 2 : Relevés des parcelles attribuées au *Phyllitido - Aceretum* sur la RN du Bois du Parc

Relevé	For-11	For-10	
Exposition	N	NO	
Surface du relevé (m ²)	400	400	
Hauteur moyenne (m)	20	14	
Recouvrement arboré (%)	95	90	
Recouvrement arbustif (%)	35	20	
Recouvrement herbacé (%)	25	60	
Recouvrement muscinal (%)	45	45	
Nombre de taxons	28	32	
Strate arborescente			
<i>Carpinus betulus</i>	2	3	2
<i>Tilia platyphyllos</i>	3	.	1
<i>Acer campestre</i>	2	.	1
<i>Quercus pubescens</i>	2	.	1
<i>Quercus x streimeri</i>	1	.	1
<i>Quercus robur</i>	.	2	1
<i>Fraxinus excelsior</i>	.	2	1
Strate arbustive			
<i>Corylus avellana</i>	2	+	2
<i>Lonicera xylosteum</i>	+	1	2
<i>Acer campestre</i>	2	.	1
<i>Cornus mas</i>	1	.	1
<i>Carpinus betulus</i>	+	.	1
<i>Fraxinus excelsior</i>	r	.	1
<i>Ulmus minor</i>	r	.	1
<i>Crataegus laevigata</i>	.	2	1
<i>Ligustrum vulgare</i>	.	+	1
Strate herbacée			
<i>Lamium galeobdolon</i>	2	1	2
<i>Asarum europaeum</i>	1	+	2
<i>Arum maculatum</i>	+	1	2
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	+	1	2
<i>Mercurialis perennis</i>	+	1	2
<i>Hedera helix</i>	+	+	2
<i>Carex digitata</i>	+	+	2
<i>Rosa arvensis</i>	r	+	2
<i>Asplenium scolopendrium</i>	1	.	1
<i>Convallaria majalis</i>	1	.	1
<i>Anemone nemorosa</i>	.	2	1
<i>Ranunculus auricomus</i>	.	2	1
<i>Scilla bifolia</i>	.	2	1
<i>Geum urbanum</i>	.	+	1
<i>Primula veris</i>	.	+	1
<i>Ribes uva-crispa</i>	.	r	1
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	.	r	1
Taxons supplémentaires	6	9	

Infos relevés :

For-11 : Menard O. (MAILLY-LE-CHATEAU, RN du Bois du Parc) ; Clematis vitalba +; Dryopteris filix-mas r; Primula elatior r; Rubus sp. r; Melica uniflora r; Polygonatum odoratum r;

For-10 : Menard O. (MAILLY-LE-CHATEAU, RN du Bois du Parc) ; Allium sp. +; Phyteuma spicatum +; Vicia sepium +; Viola reichenbachiana +; Festuca heterophylla r; Polygonatum multiflorum r; Stachys sylvatica r; Stellaria holostea r; Veronica montana r.

Tab. 3 : Relevés des parcelles attribuées au *Rubio - Quercetum* sur la RN du Bois du Parc

Relevé		For-19	For-20
Surface du relevé (m ²)		400	400
Hauteur moyenne (m)		10	12
Recouvrement arboré (%)		85	90
Recouvrement arbustif (%)		65	50
Recouvrement herbacé (%)		55	50
Recouvrement muscinal (%)		.	50
Nombre de taxons		24	27
Strate arborescente			
<i>Quercus pubescens/x streimeri</i>	2	5	3
<i>Sorbus aria</i>	1	+	+
<i>Carpinus betulus</i>	1	.	3
<i>Acer campestre</i>	1	.	2
Strate arbustive			
<i>Acer campestre</i>	2	2	1
<i>Viburnum lantana</i>	2	2	1
<i>Cornus mas</i>	2	r	3
<i>Ligustrum vulgare</i>	2	r	2
<i>Sorbus torminalis</i>	2	+	+
<i>Crataegus monogyna</i>	2	+	1
<i>Quercus x streimeri</i>	1	2	.
<i>Cornus sanguinea</i>	1	2	.
<i>Prunus mahaleb</i>	1	1	.
<i>Juniperus communis</i>	1	+	.
<i>Fraxinus excelsior</i>	1	.	+
<i>Corylus avellana</i>	1	.	+
Strate herbacée			
<i>Lonicera xylosteum</i>	2	1	+
<i>Carex flacca</i>	2	+	2
<i>Hedera helix</i>	2	r	2
<i>Helleborus foetidus</i>	2	r	r
<i>Melittis melissophyllum</i>	2	r	r
<i>Brachypodium pinnatum Gr.</i>	1	1	.
<i>Rubia peregrina</i>	1	+	.
<i>Vincetoxicum hirsutinaria</i>	1	+	.
<i>Anthericum ramosum</i>	1	r	.
<i>Carex halleriana</i>	1	r	.
<i>Geranium sanguineum</i>	1	r	.
<i>Silene nutans</i>	1	r	.
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	1	.	1
<i>Rosa arvensis</i>	1	.	+
<i>Arum maculatum</i>	1	.	+
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	1	.	+
<i>Polygonatum odoratum</i>	1	.	+
Taxons supplémentaires		1	4

Infos relevés :

For-19 : Menard O. (MAILLY-LE-CHATEAU, RN du Bois du Parc) ; *Fragaria vesca* r;

For-20 : Menard O. (MAILLY-LE-CHATEAU, RN du Bois du Parc) ; *Melica uniflora* r; *Carex digitata* r; *Geum urbanum* r; *Brachypodium sylvaticum* r.

Tab. 4 : Relevés attribués au *Carici flacca* - *Fagetum* sur la RN du Bois du Parc

Relevé	For-21	For-22	
Surface du relevé (m ²)	400	400	
Hauteur moyenne (m)	.	18	
Recouvrement arboré (%)	90	90	
Recouvrement arbustif (%)	30	60	
Recouvrement herbacé (%)	50	55	
Recouvrement muscinal (%)	.	.	
Nombre de taxons distincts	22	29	
Strate arborescente			
<i>Acer campestre</i>	3	2	2
<i>Carpinus betulus</i>	1	1	2
<i>Quercus x streimeri</i>	2	.	1
<i>Fraxinus excelsior</i>	2	.	1
<i>Prunus avium</i>	+	.	1
<i>Quercus petraea</i>	.	4	1
<i>Tilia x europaea</i>	.	2	1
<i>Clematis vitalba</i>	.	r	1
Strate arbustive			
<i>Cornus mas</i>	3	3	2
<i>Acer campestre</i>	1	+	2
<i>Corylus avellana</i>	1	+	2
<i>Ligustrum vulgare</i>	r	2	2
<i>Ulmus x hollandica</i>	+	.	1
<i>Fraxinus excelsior</i>	.	+	1
<i>Sorbus torminalis</i>	.	+	1
<i>Viburnum lantana</i>	.	+	1
<i>Ulmus minor</i>	.	r	1
<i>Euonymus europaeus</i>	.	r	1
Strate herbacée			
<i>Hedera helix</i>	2	2	2
<i>Lonicera xylosteum</i>	2	1	2
<i>Lamium galeobdolon</i>	1	+	2
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	+	r	2
<i>Rosa arvensis</i>	+	r	2
<i>Mercurialis perennis</i>	+	+	2
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	r	r	2
<i>Ribes uva-crispa</i>	+	.	1
<i>Asarum europaeum</i>	r	.	1
<i>Melittis melissophyllum</i>	r	.	1
<i>Viola riviniana</i>	r	.	1
<i>Melica uniflora</i>	.	+	1
<i>Daphne laureola</i>	.	+	1
<i>Helleborus foetidus</i>	.	r	1
<i>Polygonatum odoratum</i>	.	r	1
<i>Primula veris</i>	.	r	1
<i>Rubia peregrina</i>	.	r	1
<i>Carex sp.</i>	.	r	1
<i>Dioscorea communis</i>	.	r	1
Semis	4	4	

Infos relevés :

For-21 : Menard O. (MAILLY-LE-CHATEAU, RN du Bois du Parc) ; semis : *Fraxinus excelsior* l; *Crataegus monogyna* r; *Prunus avium* r; *Quercus x streimeri* r;

For-22 : Menard O. (MAILLY-LE-CHATEAU, RN du Bois du Parc) ; semis : *Fraxinus excelsior* l; *Acer campestre* +; *Cornus mas* +; *Quercus petraea* +



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr